

BALAT : RAPPORT PRÉLIMINAIRE DES FOUILLES

À 'AIN ASEEL, 1978-1979

Lisa L. GIDDY ⁽¹⁾

Une des conclusions du sondage de 1978 dans le secteur est du site de 'Ain Aseel, était que deux phases, au moins, de construction avaient été isolées ⁽²⁾. La phase antérieure mettait en évidence, d'après des indications de surface, un mur est, probablement d'enceinte ⁽³⁾. Compte tenu de ce travail préliminaire, deux autres secteurs ont été ouverts : A. Le secteur, dit « du temple », rapidement sondé par Ahmed Fakhry dans les années soixante ⁽⁴⁾; B. La région qui semble être la limite nord-est du site ⁽⁵⁾. Cette première vraie campagne a eu lieu du 26 décembre 1978 au 3 mars 1979 ⁽⁶⁾.

A. — LE SECTEUR DIT « DU TEMPLE ».

La fouille principale a été menée dans cette région. Une grande structure de briques crues, considérée par Fakhry comme un temple, est en fait le centre d'un grand complexe au plan régulier; rien ne permet actuellement de lui donner

⁽¹⁾ Je tiens à exprimer ici ma profonde reconnaissance à M. le Professeur J. Vercoutter Directeur de l'IFAO, pour la confiance qu'il m'a témoignée. Il m'a proposé de conduire le chantier, puis m'a chargée de rédiger le présent rapport.

Je remercie également M. D. Jeffreys qui m'a aidé à mettre ce rapport en forme, ainsi que M. Ch. Décobert pour sa patience dans la traduction de celui-ci.

⁽²⁾ L.L. Giddy et N.-C. Grimal, Balat : sondage sur le site de 'Ain Aseel, rapport

préliminaire. Dans le présent *BIFAO*.

⁽³⁾ idem. Plan 2 : mur A.

⁽⁴⁾ Voir J. Vercoutter, *BIFAO* 77 (1977) p. 275 sq. . cf. Plan 1, carrés 7-8 O, 7-8 P, 9 P.

⁽⁵⁾ Cf. Plan 1, carrés 9 T and 9 U.

⁽⁶⁾ Avec la participation de Mlle G. Andreu (pensionnaire), M. P. Deleuze (topographe), Mlle L. Giddy (pensionnaire étrangère), M. J.-F. Gout (photographe), M. N.-C. Grimal (pensionnaire), et M. D. Jeffreys (architecte).

une fonction religieuse. Contrairement à ce que l'on pensait, ce complexe a été considérablement pillé. Pendant le nettoyage des puits de pillage pour établir le plan, il est apparu que ceux-ci avaient entamé des structures sous-jacentes. Des sondages ont donc été entrepris dans et autour du bâtiment central afin d'examiner ces strates inférieures. Les phases ainsi isolées se succèdent comme suit :

Un mur principal d'orientation est-ouest, d'une hauteur actuelle de 4,20 m au moins, marque la séparation entre deux niveaux : un niveau haut de constructions au sud, un niveau bas au nord (cf. fig. 1-2, plans 1 et 2; coupe I). Les murs au nord, alignés sur ce grand mur « de soutènement », sont en général bien conservés ⁽¹⁾. La face nord du mur le plus au nord a été dégagée sur une hauteur de 3 m, sans que l'on soit arrivé à un sol. Ce mur descend d'un mètre plus bas que le niveau d'occupation sur sa face sud. Ces trois niveaux très distincts donnent l'impression que les constructions descendent progressivement en terrasses vers le nord.

Au niveau intermédiaire les sols de deux « chambres » sont constitués d'une accumulation de très fines couches d'argile, de cendres, de sable et de matières organiques. Dans chaque chambre ces couches sont plus comprimées au centre que sur les côtés. Dans celle qui est au sud, la stratigraphie révèle au moins neuf sols sur une épaisseur de quelque dix centimètres. Mais, à part une modeste construction de briques dans le coin sud-ouest de la chambre nord et de petits fragments de poterie éparpillés, cette aire est vide de matériel (cf. Pl. XIII, A).

Le grand mur de soutènement empêchant toute relation directe entre les constructions du nord et du sud, une présentation distincte doit être faite pour celles-ci.

I. La strate la plus ancienne que l'on a atteinte est composée d'épais dépôts de cendres ⁽²⁾, contenant beaucoup de fragments de vases coniques très grossiers —

⁽¹⁾ Pl. XIII A-B. A cause de la grande profondeur des structures de cette phase, le travail s'est limité au sondage d'une largeur de 5 m entre le mur de soutènement et le mur « d'enceinte » au nord; ces structures ont été ainsi reliées stratigraphiquement.

⁽²⁾ Cf. fig. 4, coupe II : ici les cendres sont visibles grâce au nettoyage du puits au côté sud du mur (phase II a). Cette phase, en fait, a été rencontrée seulement pendant les nettoyages des puits, mais en divers endroits du site.

probablement des moules à pain ⁽¹⁾. Bien qu'aucun mur contemporain de ce matériel n'ait été trouvé, des sols d'occupation, liés à cette phase, ont été dégagés. L'un d'eux contient un grand bassin peu profond et enduit de boue.

II a. Directement sur ces dépôts de cendres repose une importante phase de constructions en briques crues (cf. fig. 2, plan 2; coupe II). Elles vont jusqu'à la face sud du mur de soutènement, et suivent généralement son alignement. Tous les murs sont enduits, suggérant ainsi qu'il s'agit d'intérieurs; les sols qui leur sont associés sont soit en boue soit en briques (cf. Pl. XV, A). En place dans une des pièces une grande jarre, dont on a coupé la partie supérieure et percé le fond, a été enfoncée dans le sol pour conserver au sec des aliments. D'autres vases intacts ont été trouvés près de la jarre (cf. Pl. XIV, A). Deux murs proches de cet endroit montrent des traces d'incendie ⁽²⁾.

II b. Au cours de cette phase des plates-formes rectangulaires de briques sont introduites dans les constructions existantes, et certaines structures attenantes sont modifiées et adaptées à de nouveaux besoins ⁽³⁾. La plate-forme est couchée sur une fondation de deux lits de dalles en calcaire ⁽⁴⁾. Un four, contemporain de celle-ci, entame la face sud du mur de soutènement.

La construction de ces plates-formes correspond chronologiquement à une extension du complexe vers l'est, extension qui suit encore les lignes des structures originelles.

III. Par la suite il y eut un grand remaniement, un bouleversement par endroits, du site. Une énorme quantité de sable et de poussière de briques, presque stériles, a été déposée, jetée même, jusqu'à la face nord du mur de soutènement, enterrant

⁽¹⁾ Ces vases, trouvés en abondance dans toutes les phases, portent souvent des marques faites sur leurs extérieurs avant la cuisson (l'un d'eux, de la phase III, porte l'empreinte d'un sceau. Cf. **Annexe** : Inv. n° 1169).

⁽²⁾ Cf. fig. 4, coupe II : ces traces ont été en partie recouvertes de plâtre lors de la phase ultérieure.

⁽³⁾ Cf. fig. 2, plan 2. Fig. 4, coupe II et Pl. XIV, B montrent la plate-forme ouest. A l'ouest de celle-ci, la chambre de la phase II a été complètement remplie pour y faire un contrefort.

⁽⁴⁾ Cf. fig. 2, plan 2 : on peut la voir en partie dans la chambre A de la phase III.

totallement les constructions antérieures ⁽¹⁾. La partie du grand mur qui dépassait a été raclée et les débris laissés sur le remplissage.

Au sud, les plates-formes de briques ont été égalisées et les chambres remplies de décombres et de cendres ⁽²⁾. On constituait ainsi partout un niveau artificiel, une base pour une phase tout à fait nouvelle (cf. Pl. XIV, B et XV, A).

On peut voir les vestiges de cette phase sur toute la surface actuelle du site de 'Ain Aseel (cf. fig. 1, plan 1 et fig. 5, plan 3). Ils comportent notamment un grand bâtiment central, entouré d'autres structures dans le même alignement. Une extension plus tardive a été faite sur le côté ouest du bâtiment lui-même. La ligne même du mur d'enceinte nord s'adapte au plan du complexe central, qui lui est contemporain.

A cause des pillages mentionnés plus haut, peu de constructions sont intactes. Les sols, quand ils sont préservés, sont soit de briques soit de boue, excepté celui de la grande « chambre » est-ouest (F), au sud du bâtiment. Là sont visibles les restes d'un sol primitivement de pierres, d'un véritable dallage. Un seuil, encastré dans le mur sud de la pièce, mène à une « aire » ouverte au sud-ouest. Cet ensemble, tant au dehors que dans la « chambre », a été très pillé; il semble qu'il était entièrement dallé ⁽³⁾.

IV. Le pillage, qui a succédé à la phase de grandes constructions sur le site, représente en lui-même une phase distincte (cf. fig. 5, plan 3, et fig. 3, coupe I). Là où l'on trouvait des sols de boue ou de briques les puits furent faits sur une petite échelle — en fait, quand il n'y avait pas de dalle, le pillage était discontinu. Outre ces puits « d'exploration », des trous ont été pratiqués dans le cœur de

⁽¹⁾ Cf. fig. 3, coupe I : ce remplissage atteint une profondeur de 4,50 m., au moins, en quelques endroits. Comme on peut le voir sur la coupe, la plupart des lignes de poussière de briques descendent brusquement du nord; cela montre bien que le remplissage a été fait à partir de là.

⁽²⁾ Cf. fig. 4, coupe II : de plus, des briques ici sont enfoncées entre deux murs existants. Elles donnent l'impression d'une vraie

structure, mais en fait sont seulement une disposition fortuite pour faire une fondation plus solide au-dessous du très grand mur de Phase III (épaisseur 2 m.).

⁽³⁾ Celui-ci explique peut-être la présence toute proche de plusieurs grands blocs inscrits de calcaire, réutilisés comme dalles (cf. A. Fakhry, « Textes et langages de l'Égypte pharaonique », *Hommage à J.-F. Champollion* II, p. 219).

nombreux murs, probablement pour la récupération des briques. Un troisième type de dégradation consistait à creuser des tranchées qui suivaient la ligne de certains murs, dans l'intention, semble-t-il, de chercher encore des dalles, ou des dépôts de fondation. Fréquemment des escaliers étaient ménagés dans les structures préexistantes pour faciliter le pillage (cf. Pl. XV, B).

V. A l'évidence le site a été réoccupé, au moins en partie, à une époque plus tardive. On peut voir ça et là des murs sur les remplissages des puits; ailleurs, certains murs encore debout ont été réutilisés. Mais leur nombre est insuffisant pour que l'on en puisse reconstituer le plan; leur dimension fait penser à un habitat temporaire.

B. — « LE COIN » NORD-EST.

A la limite nord du site, des traces en surface montraient l'existence d'un long mur. Comme le sondage de février 1978 avait révélé qu'il y avait un autre mur à l'est, le point d'intersection des lignes de ces murs « d'enceinte » a été localisé et fouillé (cf. fig. 1, plan 1; fig. 6, coupe III).

Les constructions les plus anciennes actuellement dégagées consistent en deux murs de briques, bien conservés sur une hauteur de plus de 2 m., malgré leur épaisseur qui est de seulement 0,70 m. Ils se rejoignent perpendiculairement mais ne se touchent pas, car une grande porte ouvre le mur nord-sud (cf. Pl. XVI, A). A cet endroit, des couches de cendres reposent directement sous les fondations des deux murs; d'autres couches de cendres, contenant une grande proportion de moules à pain, ont été déposées contre la face nord du mur est-ouest (cf. fig. 6, coupe III). Les jambages de la porte ont chacun un décrochement intérieur, mais le décrochement sud ne descend pas plus bas qu'un sol de construction de boue. Celui-ci est la seule surface trouvée en association avec les deux murs.

Le mur nord est troué régulièrement de deux lignes d'ouvertures carrées de 18 cm de côté, selon un percement parfaitement horizontal (cf. Pl. XVI, B). Leur fonction a pu être de loger des poutres de bois, servant à consolider la construction ou, plus probablement, à recevoir un échafaudage ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ En effet le même remplissage que dans les trous a été trouvé de chaque côté du mur (cf. fig. 6, coupe III).

Les murs et les dépôts de cendres reposent sur un remplissage de sable mélangé à de la poussière de briques. Ce même remplissage se retrouve de chaque côté des deux murs. Aux endroits où il n'y a pas de dépôts de cendres, leurs fondations ne sont marquées que par des morceaux de briques cassées. Il apparaît à présent que ces murs ont été construits pendant une phase de nivellement qui semble suivre le même processus que la phase III de la région « du temple »⁽¹⁾.

Sur ce remplissage, un mur épais a été construit, parallèle au mur est-ouest mentionné ci-dessus. Sa base a 1,60 m de large, mais un ressaut après 4 lits de briques réduit sa vraie largeur à 1,20 m (cf. fig. 6, coupe III). Les nombreux puits font qu'aucun sol, associé au mur, n'a pu être retrouvé.

Le nettoyage de la surface a permis de suivre les deux murs est-ouest sur une longueur de 32 m (cf. Pl. XVI, A). Au nord de ceux-ci une pente brusque laissait supposer qu'il n'y avait aucune construction; un sondage l'a confirmé. Nous sommes là, très vraisemblablement, au coin nord-est d'un vaste complexe au plan régulier. Et bien qu'il n'y ait aucune liaison stratigraphique avec la région dite « du temple », tout laisse supposer qu'il correspond à la phase III.

Ce « coin » et toute l'extrémité est du site sont couverts d'un épais dépôt d'argile jetée là lors du creusement d'un canal à l'est. Celui-ci suit bien la ligne du mur d'enceinte. Comme nous l'avons déjà noté en février 1978, certains des murs de la phase antérieure ont nettement glissé vers l'est⁽²⁾. La cause probable de ce glissement fut la présence d'un fossé, (de défense ?), au moins à l'est de la ville. On aurait alors, plus tard, profité de cette dépression pour en faire un canal.

CHRONOLOGIE ABSOLUE

Le fait le plus important qui se dégage de cette saison de fouilles à 'Ain Aseel est que, contrairement à ce que l'on avait prétendu, le site a eu en fait plusieurs phases d'occupation. Cela pose immédiatement le problème de la relation entre

(1) Le mur d'enceinte, à l'extrémité nord du sondage, repose directement sur le remplissage, remplissage que l'on a continué contre la face sud du mur immédiatement après sa construction.

(2) Voir L.L. Giddy et N.-C. Grimal, *op. cit.*, fig. 2, coupe I.

cette séquence de phases urbaines et la nécropole à l'ouest, dont les grands mastabas ont été formellement datés de la fin de l'Ancien Empire ⁽¹⁾.

Les éléments de datation absolue de la ville elle-même sont, pour le moment, rares. Nous pouvons les classer en trois catégories :

1. *Poterie.* Encore une fois, la permanence d'un petit nombre de formes, même pour la poterie fine, est remarquable, malgré la netteté des distinctions stratigraphiques. Il reste que les formes identifiées dans toutes les phases connues sont celles de la poterie que renfermaient les mastabas de la fin de la 6^e dynastie. Leur évolution devra faire l'objet d'une étude plus précise.

2. *Empreintes de sceaux.* Quelques empreintes de sceaux sur des tessons, des bouchons de jarres et de la terre sigillaire ont été trouvées dans divers contextes. Les plus significatives sont des empreintes probablement du début de la première période intermédiaire. Deux d'entre elles sont associées à la construction de la phase III. Si cela est confirmé, nous avons un *terminus post quem* du début de la première période intermédiaire pour cette phase (cf. **Annexe**).

3. *Tablettes.* Quatre fragments de tablettes d'argile inscrites et une étiquette d'argile intacte ont été également découverts. L'étiquette était dans une épaisse accumulation de cendres, qui remplissait une chambre de la phase III. Malheureusement sa datation absolue est incertaine (cf. Pl. XVII, A). Trois des quatre tablettes inscrites proviennent des remplissages des puits. L'une d'elles, bien placée, se trouvait dans des cendres déposées contre la face nord du mur est-ouest, le plus ancien au coin nord-est du site (cf. **Annexe** et fig. 6, coupe III).

De plus, toute une série de petits objets ont été dégagés : des animaux et des têtes d'animaux en argile, des pièces de jeu, un pendentif inscrit, des fragments de chevet de terre cuite, de grossiers outils et ustensiles en calcaire, et quelques silex bien taillés — grattoirs, couteaux et lames (cf. Pl. XVII B et XVIII).

⁽¹⁾ Voir J. Vercoutter, *op. cit.*, 275-6; A. Fakhry, *op. cit.*, p. 220 sq.

Enfin sur l'une des dalles de fondation de la plate-forme est de la phase II b, deux graffiti d'animaux ont été gravés. Ils correspondent certainement au creusement d'un large puits dans cette chambre, et ressemblent à des dessins, postérieurs à l'Époque Romaine, trouvés sur les rochers à quelques kilomètres au nord-est du site ⁽¹⁾.

Il est encore trop tôt pour proposer une chronologie absolue du site. Les phases plus anciennes ont été tout juste entrevues; et il n'est pas impossible que d'autres soient plus anciennes encore. Nous pouvons dire en tout cas qu'à l'évidence le site de 'Ain Aseel a connu une occupation d'aspect égyptien longue et importante.

ANNEXE

par N.-C. GRIMAL

Les éléments de datation actuellement les plus sûrs sont fournis par du petit matériel inscrit : empreintes de sceaux et plaquettes d'argile.

Les empreintes sont, principalement, de deux types : certaines, légèrement ovales, présentent des motifs animaux, traités de façon un peu géométrisante, dont on sait qu'ils apparaissent à la fin de l'Ancien Empire ⁽²⁾. D'autres, plus nombreuses, ont été laissées par des « button-seals », dont la forme est caractéristique

⁽¹⁾ En cours d'étude par Ch. Décobert, que je remercie pour ces renseignements.

⁽²⁾ Inv. n° 997 (lézard), n° 1142 (abeille stylisée), n° 1152 (un lion et deux canidés affrontés). Un exemplaire (n° 1134), de forme presque carrée, figure deux hommes debout, marchant côte à côte. — Comparer, pour les animaux affrontés, à la VI^e dynastie, avec G. Brunton, *Mostagedda*, London, 1937, pl. LXIV, 21 (bataciens); G. Reisner, *A Provincial Cemetery of the Pyramid Age, Nagâ-*

ed-Deir, III, Oxford, 1932, p. 112, fig. 47, n° 18 (lions affrontés : V^e-VI^e dyn.); ou encore avec Fl. Petrie, *Button and Design Scarabs...*, London, 1925, pl. II et p. 2, n° 109-115 (VII^e dyn.). — Pour le lézard, à la même époque, v. G. Brunton, A. Gardiner et Fl. Petrie, *Qau and Badari*, I, pl. XXXII, n° 67 (comparer avec les n° 64 à 72) et pl. XXXIV, n° 223 (daté de la VI^e dynastie par Fl. Petrie, *o.c.*, pl. V, sous le n° 325).

de la VI^e dynastie⁽¹⁾; les motifs en sont toujours géométriques⁽²⁾ et correspondent, en particulier pour deux empreintes trouvées, bien placées, associées à la phase III, à des parallèles abondamment documentés de la même époque⁽³⁾.

Plusieurs objets, tous en terre sigillaire, méritent de retenir l'attention, par les dessins ou les inscriptions qu'ils portent. Ce sont quatre fragments, vraisemblablement de bouchons de jarre, qui présentent des empreintes plus développées que celles des simples « boutons-seals »⁽⁴⁾, et une série de quatre morceaux de plaquettes portant des inscriptions en écriture cursive : l'un, inscrit au recto et au verso, contient les restes d'une tenue de comptes (Inv. n° 1007); les trois autres (Inv. n° 1061, 1011 et 1058), dont seul le premier est inscrit au recto et au verso, présentent des textes dont la disposition n'est pas sans rappeler celle des lettres de la fin de l'Ancien Empire⁽⁵⁾, même si le contenu peut en être interprété différemment⁽⁶⁾.

L'ensemble de ces textes⁽⁷⁾ est rédigé dans une cursive qu'un premier examen permet de rattacher à la paléographie des textes d'Elephantine et d'Abousir, — autant que l'on puisse en juger à comparer l'écriture sur papyrus au ductus particulier de la pointe sur l'argile.

⁽¹⁾ G. Brunton, A. Gardiner et Fl. Petrie, *o.c.*, p. 79.

⁽²⁾ Inv. n° 991; 992; 1176 ou 1112, qui rappelle le dessin des « button-seals » trouvés dans la nécropole voisine : cf. L.L. Giddy et N.-C. Grimal, *BIFAO* 79, p. 49, n. 2 et pl. XXII.

⁽³⁾ Inv. n° 1159 et 1169 (v. Pl. XIX). Pour le n° 1159, voir des parallèles dans G. Brunton, A. Gardiner et Fl. Petrie, *o.c.*, pl. XXXII, n° 99 (VI^e dyn.) ou Fl. Petrie, *o.c.*, n° 338 (VII^e dyn.). — Pour le n° 1169, v. G. Brunton, A. Gardiner et Fl. Petrie, *o.c.*, pl. XXXII, n° 94; G. Brunton, *o.c.*, pl. LX, n° 11; G.A. Reisner, *o.c.*, fig. 48, p. 114, n° 4 (VI^e dyn.); Fl. Petrie, *o.c.*, pl. IV, n° 222, 224 et 225 (VII^e dyn.).

⁽⁴⁾ Inv. n° 982 (v. Pl. XIX); 1114; 1133 et 1171.

⁽⁵⁾ Une colonne horizontale, sous laquelle

sont conservés les hauts de cinq colonnes verticales pour le n° 1061, r°. — Sur cette disposition, v. A. Scharff, *ZÄS* 59, p. 21 sq. et W.K. Simpson, *JEA* 52, p. 40-1; références exhaustives des textes de cette nature : R.A. Caminos, *LÄ*, I, col. 857.

⁽⁶⁾ L'état très fragmentaire des documents (le plus grand fragment conservé — Inv. n° 1061 — mesure environ 7,5 × 4,5 cm, et doit représenter à peu près un tiers de l'original) ne permet de lire que quelques mots isolés, qui pourraient, dans le cas du fragment n° 1061, appartenir à une liste de noms propres.

⁽⁷⁾ Auxquels il fait ajouter un petit pendentif (Inv. n° 1056), inscrit lui aussi, et une tablette d'argile, de plus grandes dimensions, trouvée, brisée en trois morceaux, lors de la campagne précédente, à proximité de la nécropole de Qila' el-Dabbeh (M III : Inv. n° 677).

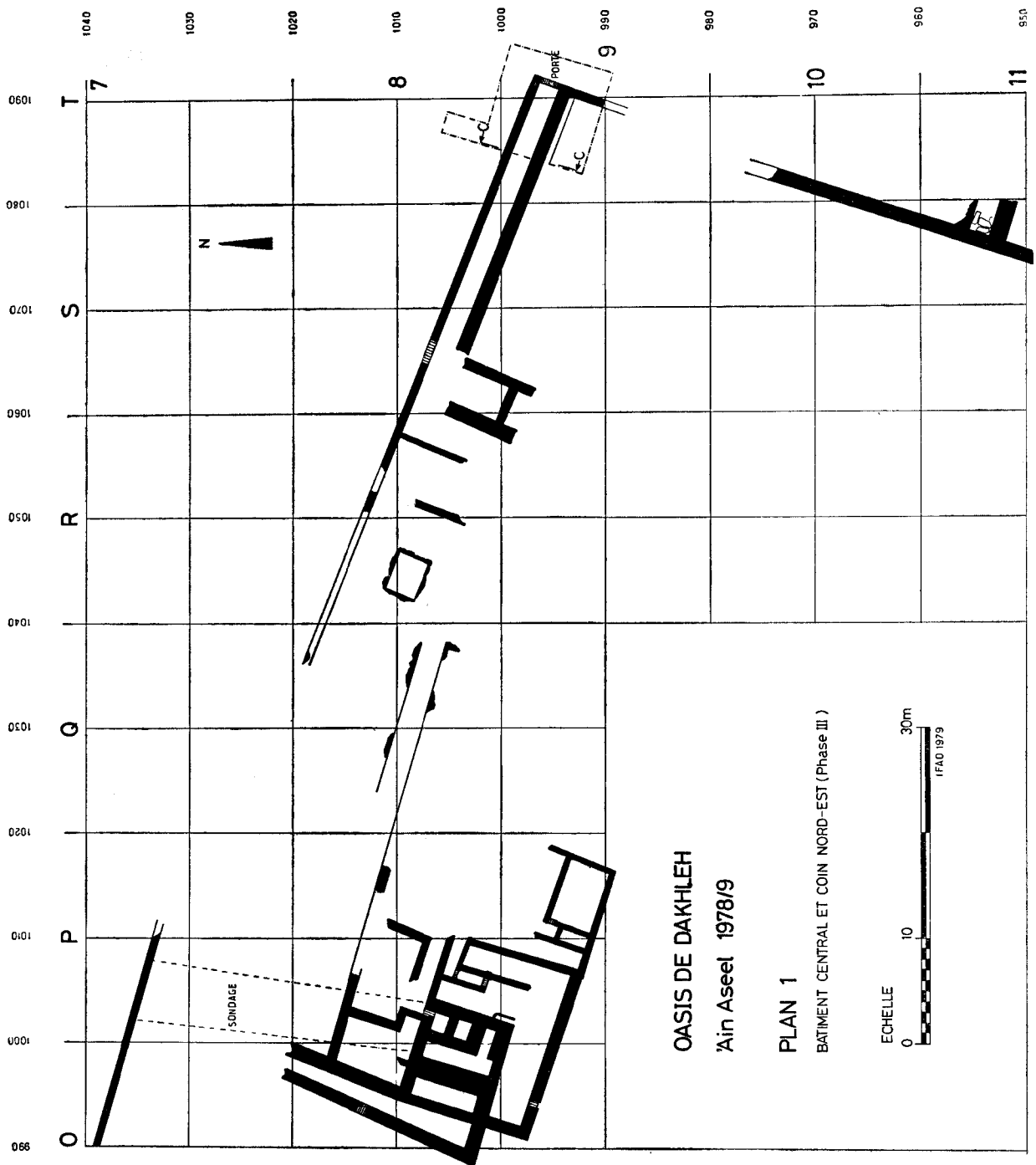


Fig. 1. — Plan 1 — Plan général des fouilles à 'Ain Aseel.

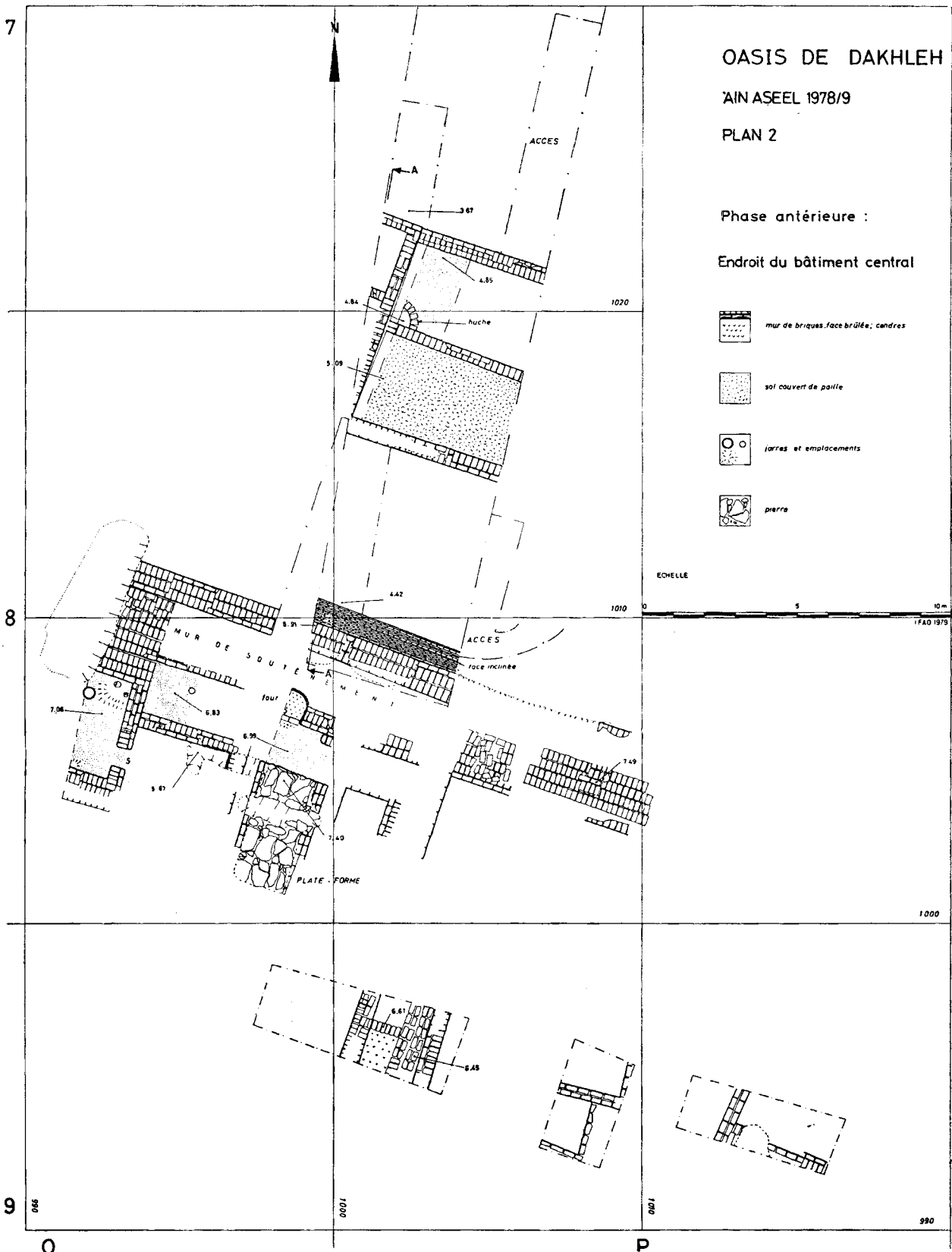


Fig. 2. — Plan 2 — Phase antérieure au Nord du mur de soutènement; phases II a et II b au Sud.

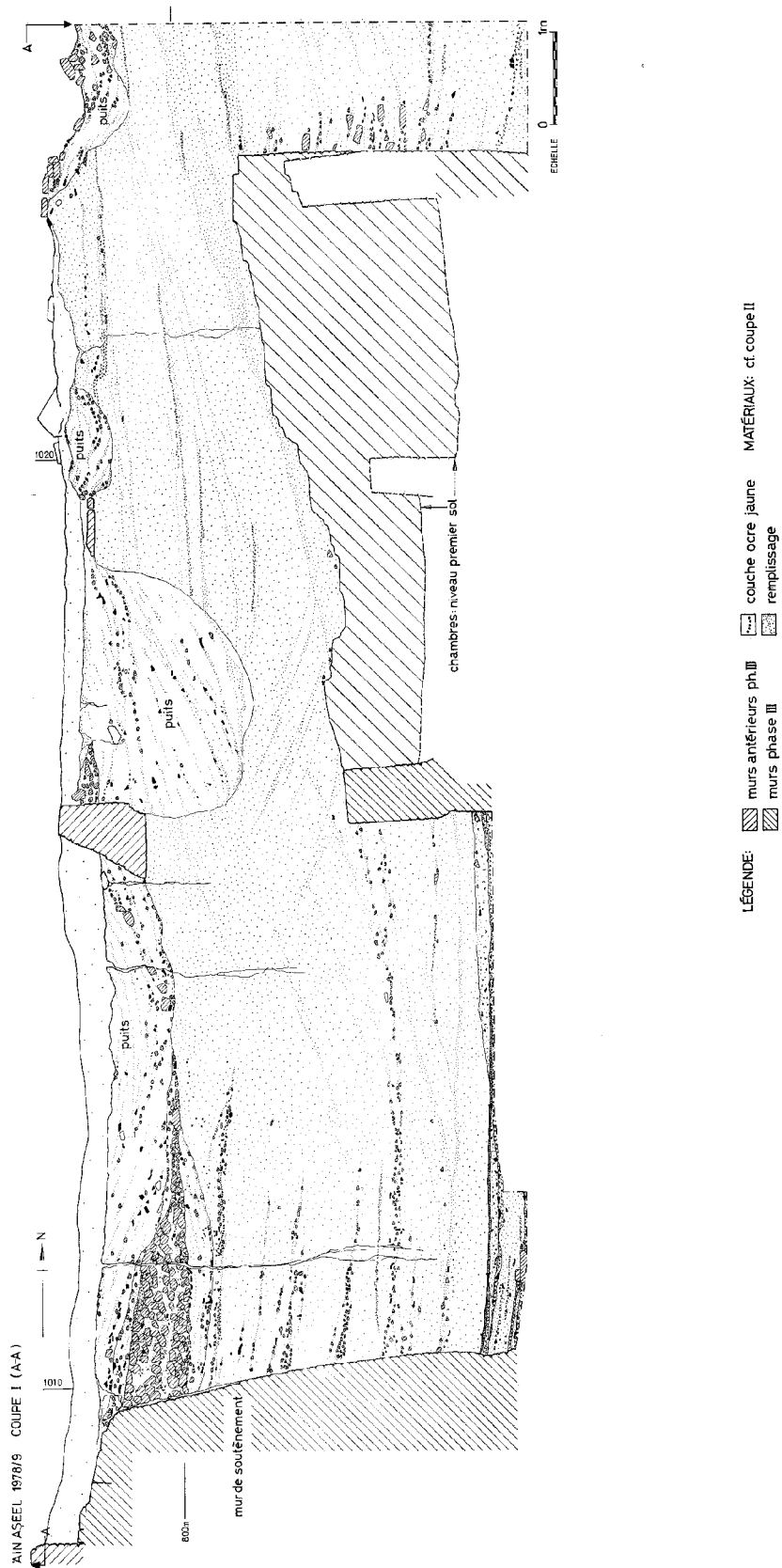


Fig. 3. — Coupe I — Sondage au Nord du mur de soutènement (A-A sur Plan 1).

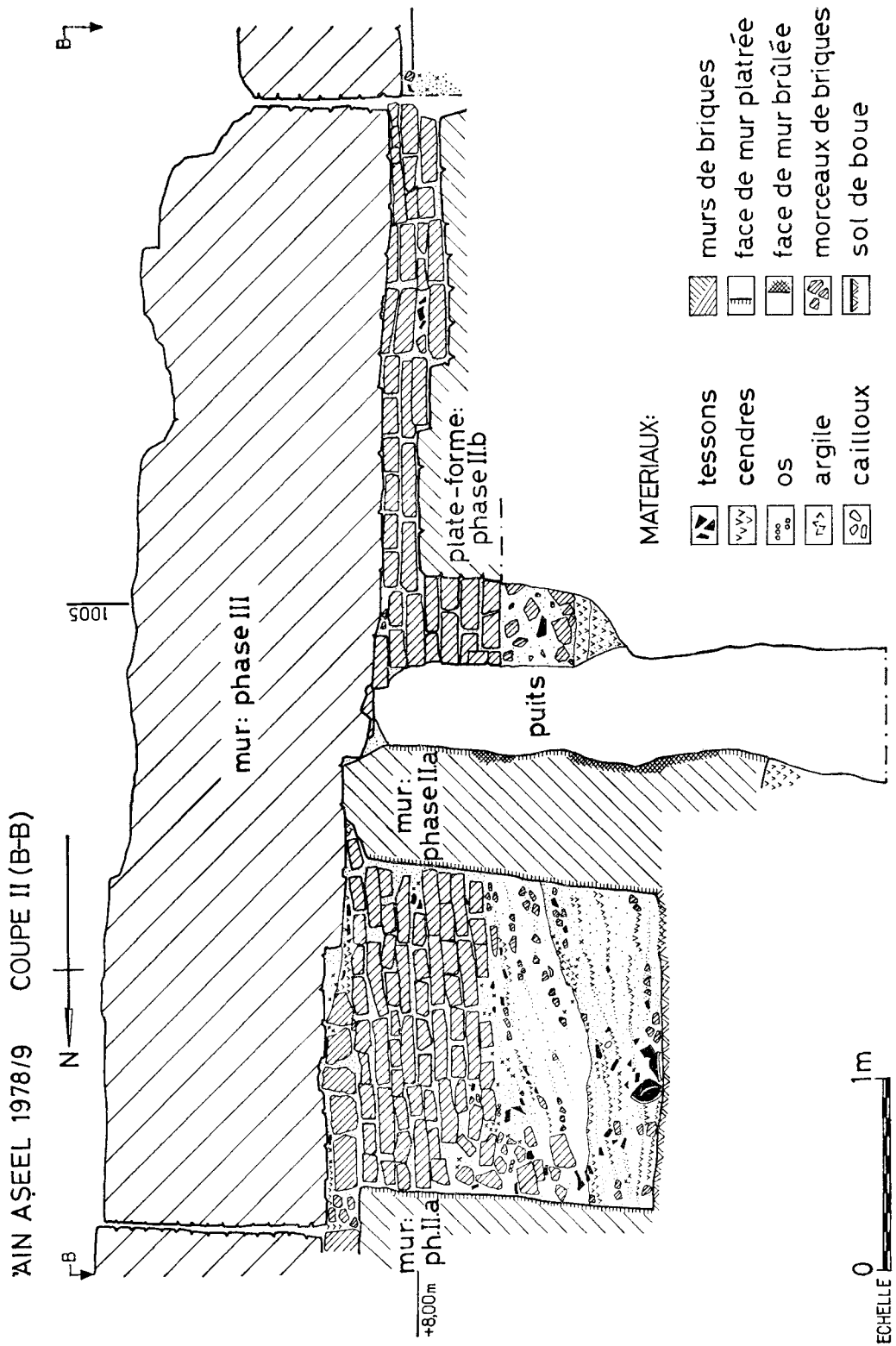
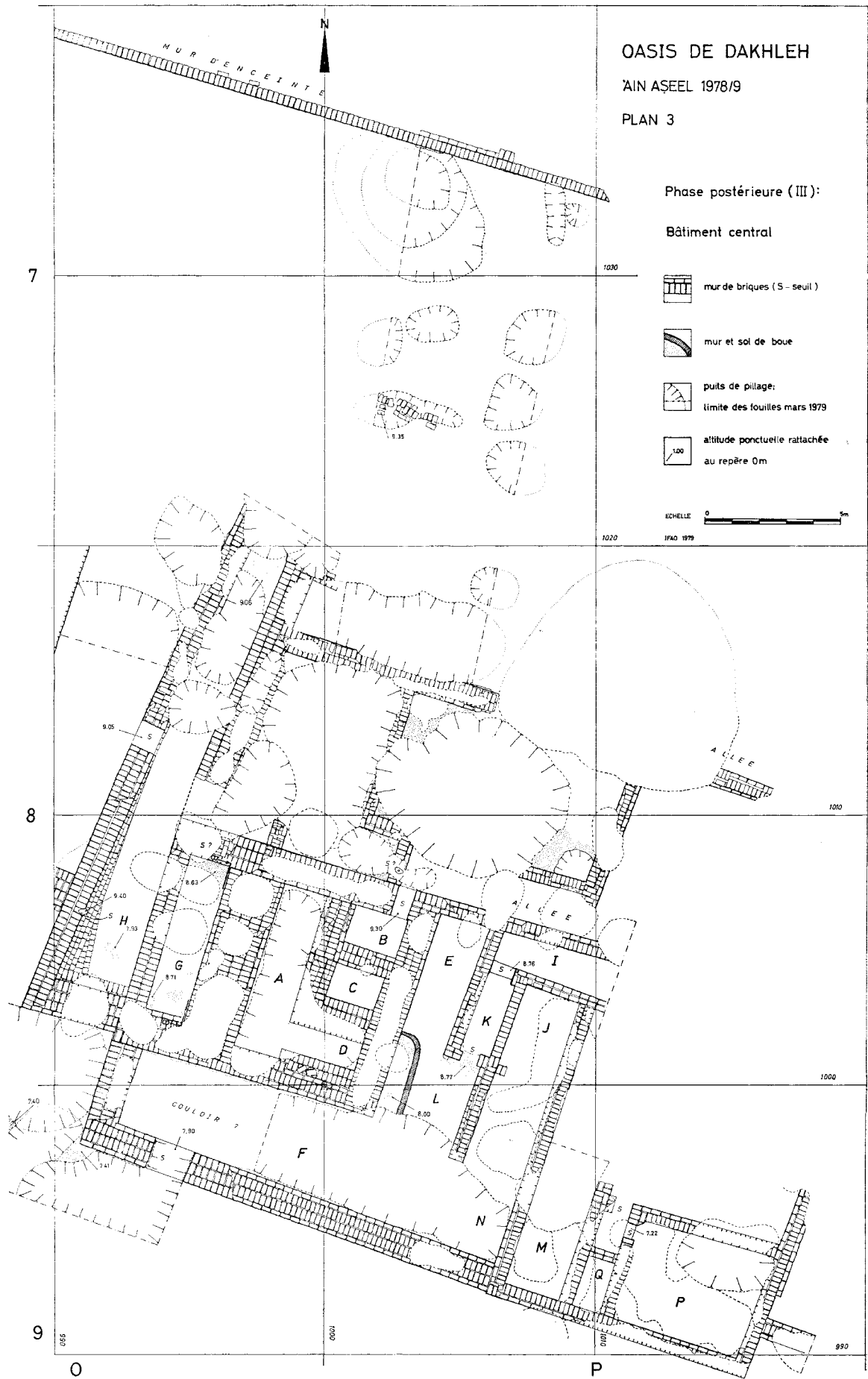


Fig. 4. — Coupe II — Côté Est de la chambre G (B-B sur Plan 3).



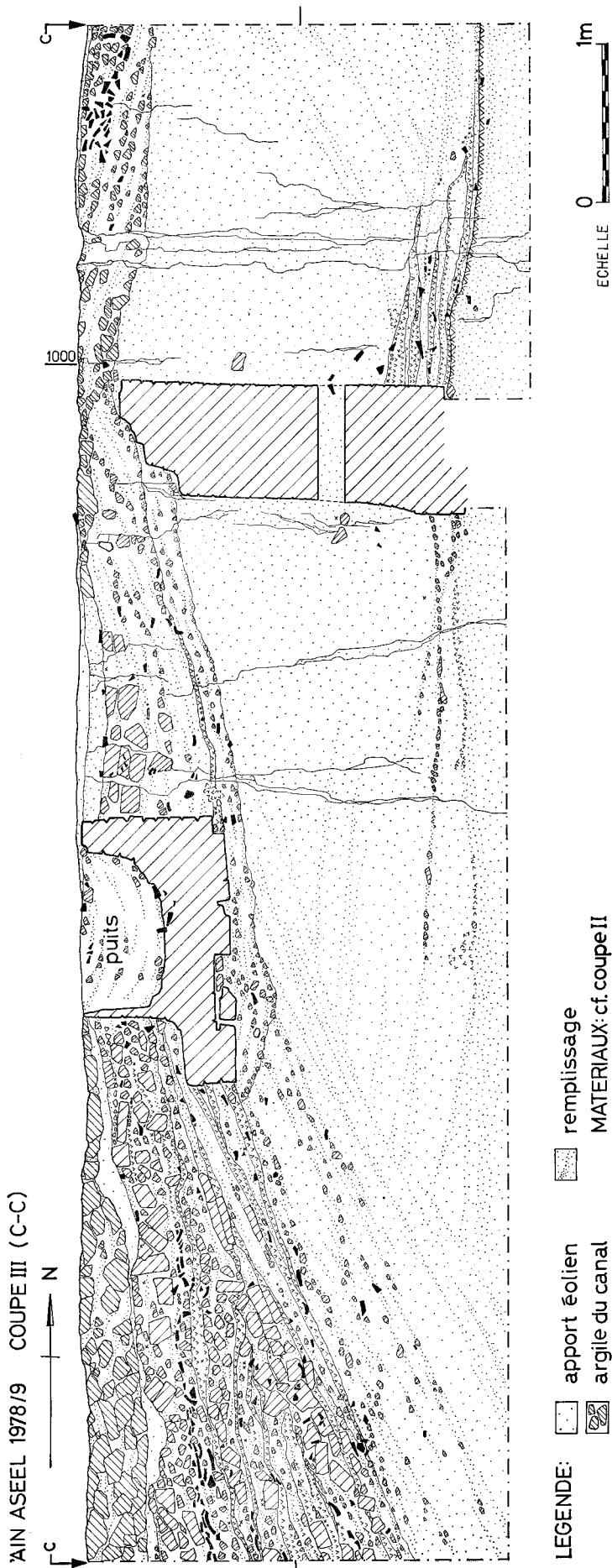
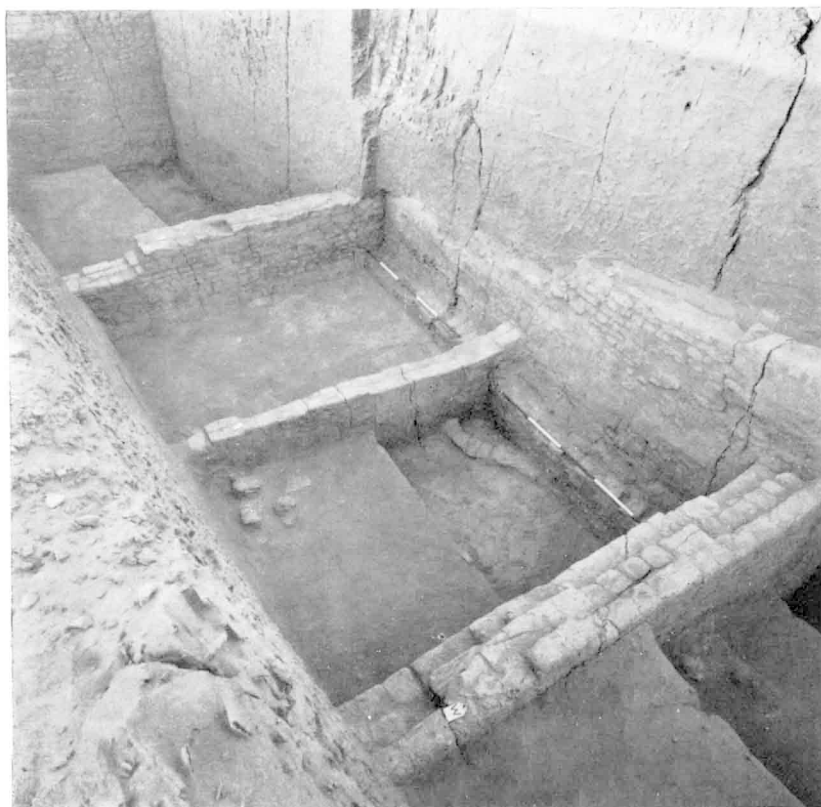


Fig. 6. — Coupe III — Le « coin » Nord-Est (C-C sur Plan I).



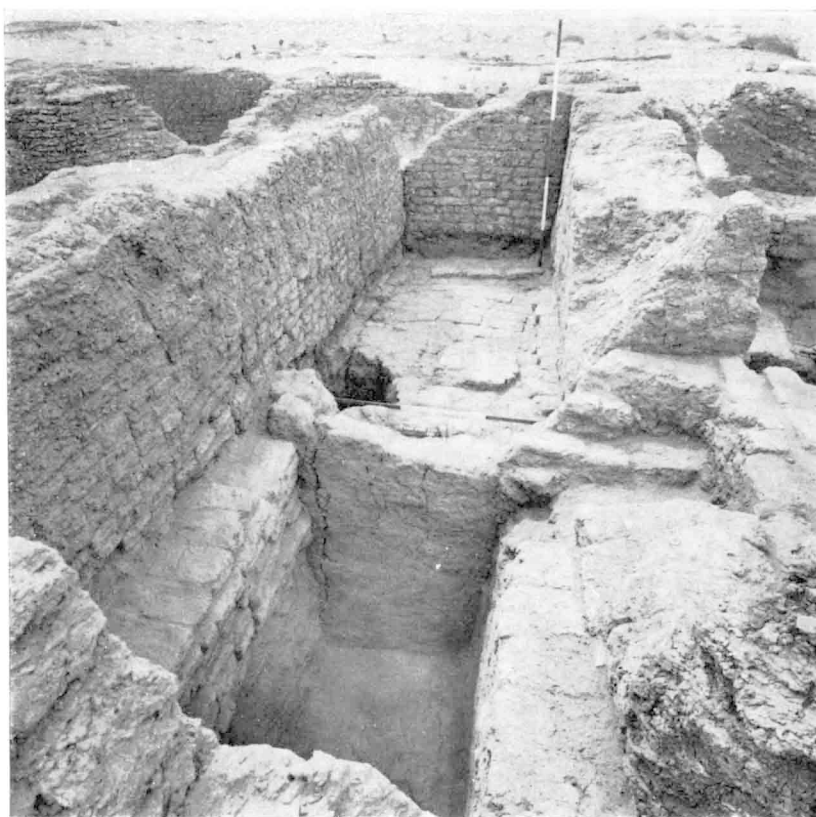
A. — Sondage au Nord du mur de soutènement. Vue du Nord.



B. — Les deux «chambres» dans le sondage au Nord du mur de soutènement. Vue du Nord-Est.



A. — Phase II a : chambre avec jarres *in situ*. Vue du Sud.



B. — «Chambre G» (Phase III) vue du Nord : sur plateforme Ouest (Phase II b) au Sud, et chambre (Phase II a) au Nord.



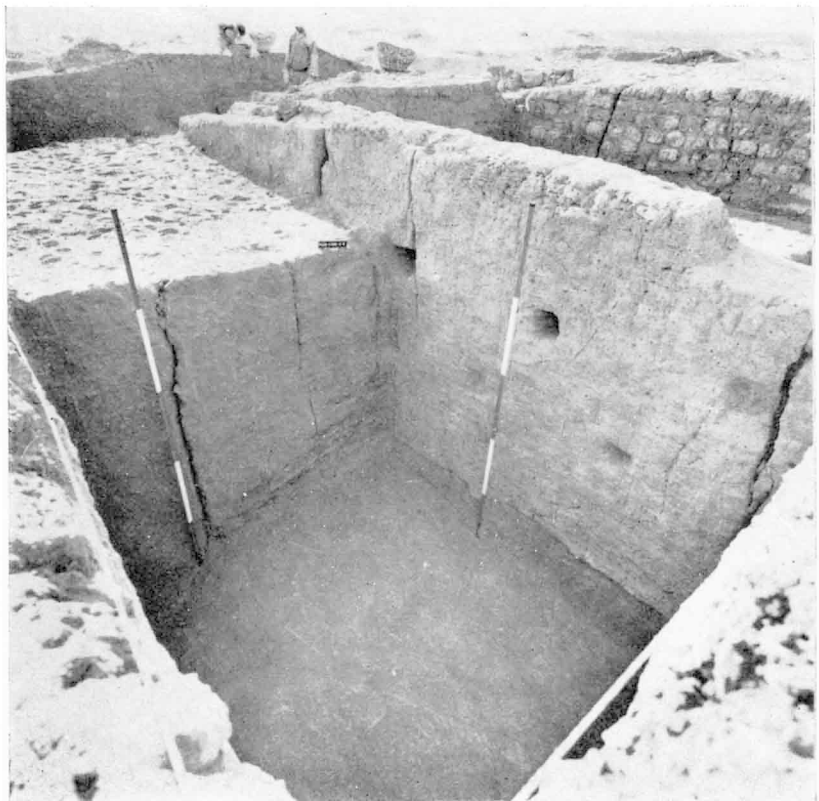
A. — « Chambre F » (Phase III)
vue du Nord : sur chambre
(Phase II a) avec sol de
briques.



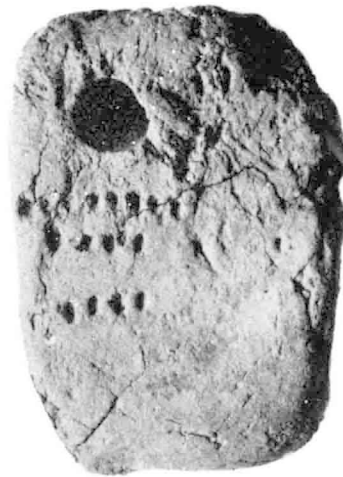
B. — Escalier de pillage (Phase IV),
ménagé dans « chambre N »
de Phase III. Vue du Nord.



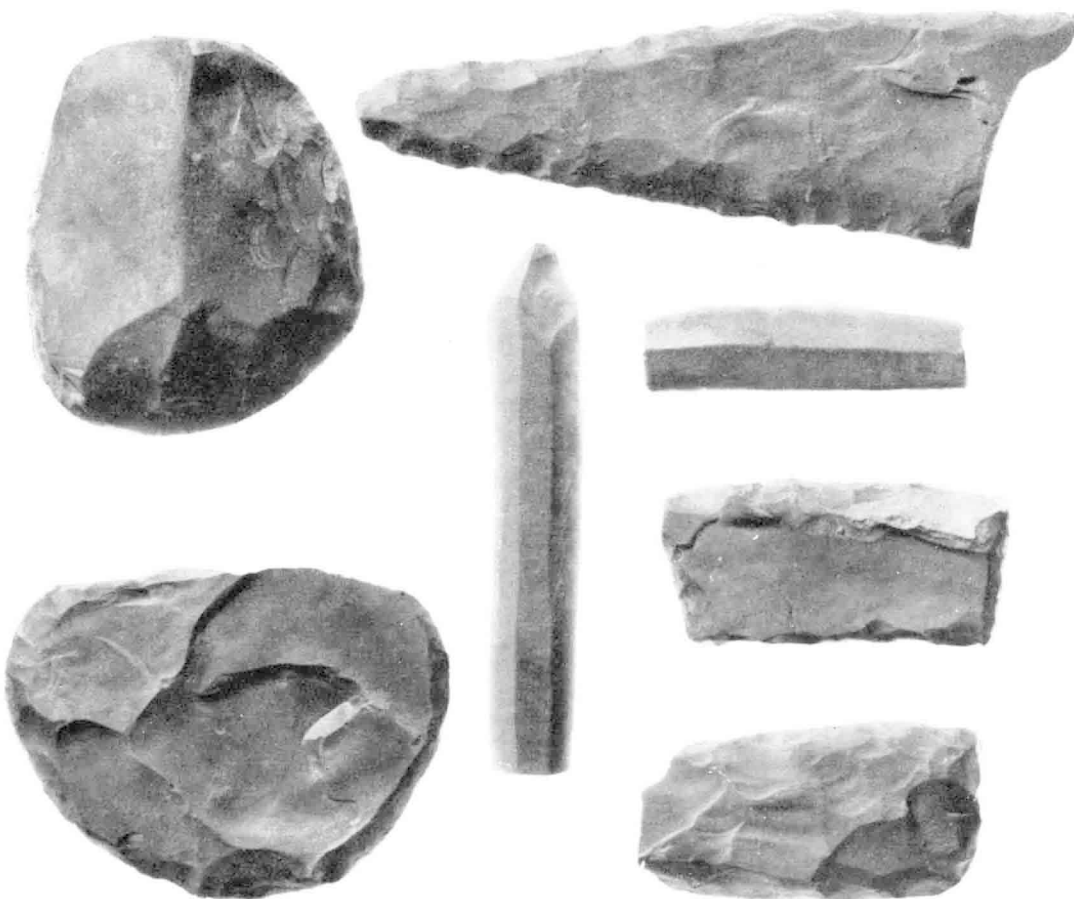
A. — Coin Nord-Est : Porte et murs Est-Ouest. Vue de l'Est.



B. — Coin Nord-Est : mur antérieur au Nord avec lignes de trous. Vue du Nord-Ouest.

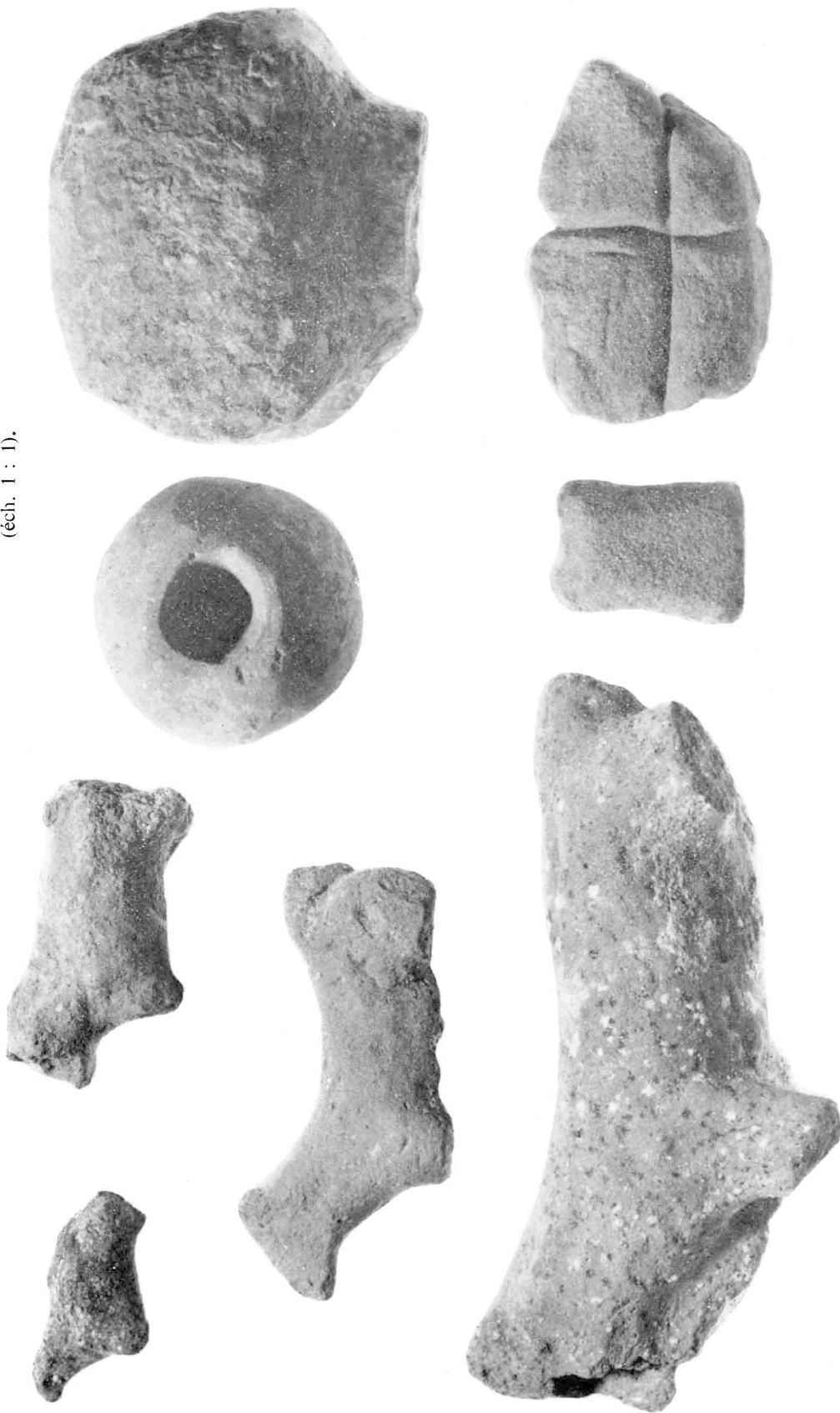


A. — Etiquette intacte d'argile (Inv. n° 1165),
(éch. 1 : 1).



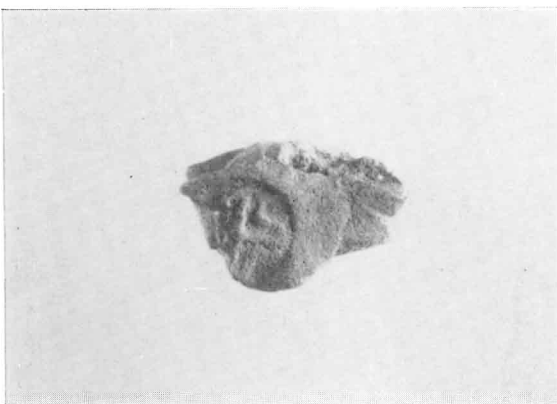
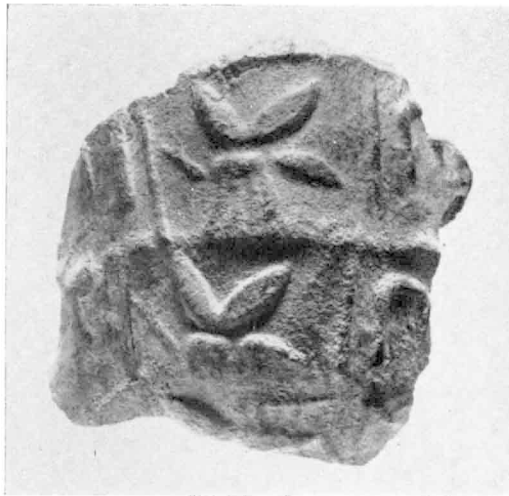
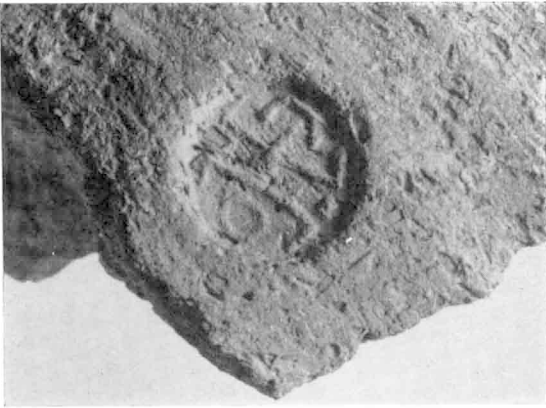
B. — Silex (Inv. n°s 1096, 1094, 1163, 1040, 971, 1000, 1132). Echelle 1 : 1.

(éch. 1 : 1).



A. — Petits animaux en argile (Inv. n^{os} 986, 999, 1059, 1141).

B. — Outils et ustensiles en calcaire (Inv. n^{os} 1155, 1095, 985, 1174).



Empreintes de sceaux (Inv. n^{os} 997, 1152, 982, 1159, 1169). Echelle 1, 5 : 1.